

Fiche descriptive de stage de formation continue

Intitulé du module de formation

Construire une programmation culturelle et artistique en tenant compte des contraintes fonctionnelles d'un lieu scénique.

Public concerné

Responsables de lieux scéniques d'accueil, chargés d'animation culturelle au sein de collectivités ou d'entreprises...

Pré-requis

Etre sensibilisé aux enjeux et objectifs d'une programmation culturelle et artistique s'inscrivant dans les projets de la collectivité.

Objectifs pédagogiques

Comprendre et savoir gérer la programmation culturelle et artistique d'un lieu scénique de la collectivité, tenant compte des enjeux socio-culturels et des problématiques de sécurité inhérents aux ERP.

Modalités de mise en œuvre

La formation peut être réalisée en ligne.

Durée totale : 3 jours. 18heures, 6 heures par jour.

Effectif maximum : 15 stagiaires.

Lieu de formation : nos locaux . Possibilité de module de formation « en intra », sur site, nous consulter.

Dates : 25 au 27 septembre 2024.

Coût pédagogique avec prise en charge formation professionnelle : 972,00 €.

- Coût journalier : 324,00€. Coût horaire : 54,00 €.

Ce tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujetti à la TVA.

Les points forts du module

La politique culturelle d'une collectivité est souvent un marqueur fort de ses objectifs. Elle doit cependant tenir compte des spécificités du lieu d'accueil de la programmation envisagée, afin de tenir compte des contraintes liées au personnel, et à la sécurité d'accueil du public.

Le module présentera les dispositions réglementaires concernant les contrats faits aux artistes, évoquera les obligations de la licence d'entrepreneur du spectacle, la gestion du personnel artistique et technique dans le contexte des caractéristiques de l'ERP qui les accueille.

Programme

- Le CDD d'usage. Le contrat d'artiste. Le contrat de cession. Le contrat de coproduction. Les contrats des techniciens intermittents. L'autoentrepreneur. Le rôle du GUSO.
- .Les licences d'entrepreneur du spectacle.
- Gestion du personnel :
 - Artistes : loges, accessibilité, catering...
 - Technique : accueil, fiche technique, location, montage, exploitation, démontage.
 - Accueil du public : accueil, billetterie, placement, buvette...
 - Sécurité : les caractéristiques des ERP, gestion des risques, SSIAP, gardiennage...
- Gestion des droits et taxes.
- Construire la programmation :
 - Les axes artistiques de la programmation de spectacle.
 - Sélectionner les productions artistiques à accueillir.
 - Coordonner la communication.
 - Evaluer l'impact de la programmation.

Moyens pédagogiques et techniques

Méthode pédagogique : cours théoriques et études de cas encadrés.

Supports fournis aux stagiaires : polycopié synthétisant les éléments du cours.

Moyens techniques : présentation informatique sur vidéo-projecteur

Nombre de stagiaire par poste : un.

Contacts

Formateurs : *(sous réserves)* Luc Verrichon, directeur de salle de spectacle ; Gilles Lanchantin, administrateur de théâtre ; Alain Girot, directeur technique, spécialiste de la sécurité.

Contact administratif : Patrice CREVEUX. 09 60 16 49 95. patrice.creveux@istage-formation.org